

# Transitions vers une industrie économe en matières premières

## Déclaration du groupe des entreprises

Le groupe souhaite souligner en premier lieu l'excellente collaboration dont a fait preuve le rapporteur tout au long de son travail avec l'ensemble de la section. La qualité et la rigueur de son travail sont indéniables et nous tenons à le saluer. Les débats constructifs de la section ont permis d'enrichir les écrits grâce à son écoute pertinente. De nombreuses remarques et exemples ont été repris, notamment sur la filière automobile.

Le rapport, comme l'avis, traduisent bien les constats et attentes des entreprises. Beaucoup de propositions vont dans le sens soutenu par les entrepreneurs. D'ailleurs, l'approche technico-économique voulue par le rapporteur permet de rester factuel et réaliste, ce que nous apprécions.

Le rapporteur cite de nombreux exemples d'actions mises en place par les entreprises et qui fonctionnent plutôt bien. De même, il ne perd pas de vue que l'économie circulaire est transversale et ne se réduit donc pas à la seule question des déchets, que les réflexions doivent s'inscrire dans le cadre des travaux européens et qu'il faut tenir compte du contexte mondial des échanges de matières premières et de produits. Ce travail vise donc plus à accompagner le déploiement de l'économie circulaire qu'à l'imposer. Ce parti pris convient parfaitement au groupe des entreprises.

Les solutions des nouveaux modèles de consommation et l'économie de fonctionnalité en particulier ne peuvent plus être ignorées sauf à risquer de voir les anciens modèles s'écrouler d'eux-mêmes et se faire dépasser. Beaucoup de consommateurs font, d'ores et déjà, le choix de ces solutions souvent en dehors de tous cadres réglementaires et sans prendre conscience des risques que cela fait peser sur les activités traditionnelles. Il nous appartient de réfléchir à ces évolutions, de les anticiper tant du point de vue réglementaire que fiscal.

Aujourd'hui, le recyclage ne fait que ralentir l'extraction de matières premières mais ne peut représenter au niveau mondial qu'au maximum 25 % des besoins actuels - 50 % en Europe. Il faut trouver d'autres solutions pour accroître encore davantage l'utilisation efficace des ressources. Mais cela implique des changements profonds tant sur le plan du modèle économique des entreprises que sur celui des modes de consommation. Les conséquences de telles évolutions sont très difficiles à évaluer en termes économiques et surtout en termes d'emplois.

Néanmoins, comme il est mentionné dans l'avis, les métiers du recyclage représentent un potentiel important d'emplois pour les personnes qui en sont initialement éloignées et qui, compte tenu de

l'évolution et de la diversité des qualifications, peuvent y trouver un parcours professionnel qualifiant.

Par contre, pour la bonne marche de nos entreprises et de notre industrie particulièrement malmenée actuellement, nous observons l'éco-contribution avec prudence. Le groupe des entreprises reste attaché à la fixation de l'éco-contribution par les filières dont une partie doit être consacrée à la recherche. Si sa modulation reste une bonne démarche pour encourager à l'économie des matières premières, nous sommes et restons très vigilants sur d'éventuelles hausses qui pourraient peser un peu plus sur les entreprises.

Toutefois, devant l'importance de ce sujet impactant nos trois piliers économique, social et environnemental et la qualité contributive de ce travail, le groupe des entreprises a voté favorablement ce texte.